Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande

Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande

Band: 14 (1915)

Heft: 3-4

Artikel: Un cas d' « Umlaut » dans le dialecte gruyérien

Autor: Gauchat, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241852

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN CAS D'« UMLAUT » DANS LE DIALECTE GRUYÉRIEN

-4-

Dans le domaine des langues germaniques, on observe dès l'époque de l'ancien haut allemand l'action assimilatrice d'un i suivant sur un a du radical: gesti, pluriel de Gast, d'où la forme moderne Gäste. Ainsi s'expliquent les transformations mass, mässig; Tanz, Tänzlein (anciennement -lîn), etc. C'est ce qu'on appelle « Umlaut », en français « apophonie ». Ce phénomène finit par s'étendre à presque toute l'échelle vocalique: Sohn — Söhne, Bube — Büblein, etc.

Dans son ouvrage Les Patois romans du canton de Fribourg (1879), Hæfelin a cru reconnaître une évolution phonétique analogue en Gruyère: « Il est possible que le changement de l'a atone en e soit aussi dû à l'influence d'un i suivant dans les mots ci-dessous i: ènyī à côté de la forme anyī (agnellus); Erbivuè, Albeuve (alba aqua); èmi (amicus); èrdzin (argentum); zlyèyī (flagellum); tèrdi à côté de tardu (tardivum) ». De cette liste, il est prudent d'écarter les mots où ar se change en èr, ce qui arrive indépendamment d'un i suivant, comme le montre èrdzin, où il n'y a pas d'i. De même zlyèyi, où il s'agit du groupe ay, qui passe à èy dans un vaste territoire. Restent les cas sûrs ènyī et èmi, auxquels viendront se joindre les nombreux exemples que je citerai plus bas.

Un autre cas d'apophonie concerne l'ou atone qui devient u devant un i tonique: kutsī, drumi, muri, etc. (ailleurs koutsī, droumi, mouri), dont j'ai touché un mot dans ma dissertation Le patois de Dompierre, p. 57-59. M. Jeanjaquet a constaté des phénomènes analogues en Valais, voir Bulletin VI, p. 29,

¹ P. 32. Nous remplaçons la transcription de Hæfelin par celle du *Bulletin*.

notes 5.6. Enfin, M. Fankhauser en a relevé plusieurs dans sa pénétrante étude sur le patois de Val d'Illiez, p. 108 et 112 ss. Dans la note 3 du § 134, il est aussi question des conditions fribourgeoises et du cas spécial qui m'occupe ici: tavi > tèvi.

J'aimerais aujourd'hui me borner à ce dernier, en cherchant à préciser l'influence que l'i accentué exerce sur un a de la syllabe précédente. Voici d'abord quelques matériaux: alyī ou èlyi « alisier »; ajī ou èjī « présure »; achī, èchī ou èxī « acier »; avri ou èvri « abri » et aussi « avril »; ènich « anis »; avi ou èvi « avis » ; èbi « habit » ; lavi ou lèvi « loin » ; nari ou nèri « narine » ; kratchī ou krètchī « cracher » ; tavī ou tèvī « couvercle » ; tsaxī ou tsèxī « chasser » ; xlyapi ou xlyèpi « flétri » ; grapi ou grèpi « grimper ». Il y en a d'autres, mais les formes citées suffisent amplement pour prouver qu'on est bien en présence d'une règle phonétique 1.

Mais avant de parler d'une règle, il faut faire la contreépreuve et voir s'il n'y a pas de mots qui s'y dérobent. L'apophonie n'a pas lieu lorsque l'a est séparé par une syllabe de l'i tonique: abalyī, abètsī, afôti, amolyī, aplyèyī, armalyī, etc., pas même dans avijī « accoutumé ». L'i n'agit qu'à courte distance. Les verbes sont un peu réfractaires : balyī, katchī, etc., évidemment parce que les formes accentuées sur le radical et qui sont à l'abri de cette influence: balyo, katso, etc., agissent dans le sens de la conservation de la voyelle primitive. Un a long n'est pas atteint: bânyī, gânyī, etc. Ce qu'il y a de plus · curieux, c'est que certains mots ne présentent nulle part des formes avec è, tels que pachī « échalas »; arīva « arête »; rajī « radeau »; lavī « lait »; adī « toujours »; chapī « sapin »; aprī « après »; vanī « rocher ». Le dernier exemple pourrait s'expliquer par une ancienne forme hypothétique van·nī. Mais les autres? Pourquoi jamais lèvē pour « lait »? Toutes ces excep-

¹ Ce sont les travaux de classement des matériaux du *Glossaire* qui m'ont fait voir clairement qu'il y avait là une certaine régularité (voir *Rapport* de 1913, p. 6).

tions ont en commun que l'i n'y est pas ancien. A Blonay, par exemple, on dit encore paséi, aréiva, lavéi, adéi, apréi (les autres mots manquent), prononciation plus archaïque et qui doit être à la base des formes fribourgeoises. Il s'agit de -ellum ou de e + s et consonne. Le lecteur attentif objectera que tèvi < tabellum est bien du nombre des cas infectés d'i. A cela on peut répondre que l'hésitation entre avi et èvi a pu entraîner tèvi. Les mots zlyèmë « espèce de gâteau », de flamellum, et plyètë « plateau », ne me déroutent pas: ici le son è est dû à l'action de la mouillure précédente; cf. plyèvē « placer », et le mot simple plyève « place », ainsi que d'autres la anyē (agnellum) représente un cas à part; derrière gn le suffixe -ellum paraît avoir subi un traitement spécial; cf. anyē et non anyéi à Blonay.

La Gruyère n'a donc conservé qu'en partie les anciennes conditions d'extension du phénomène, mais elle en laisse encore reconnaître les limites. Comme les textes fribourgeois du xv^c siècle étudiés par M. Girardin n'ont pas de traces d'une prononciation $apr\bar{\imath}$ ou $la\vartheta\bar{\imath}$, avec i (§ 30 et 33), et que ces cas font généralement bande à part, l'apophonie $ami > \grave{c}mi$ doit remonter plus haut.

Aujourd'hui le phénomène tend à disparaître sous l'influence du français: ami, anyī sont plus fréquents que leurs doublets en è. Quelques mots, qui n'ont pas de correspondants directs en français et sur lesquels l'influence de la langue littéraire n'a pas de prise, ne connaissent pas de formes en a: rèvi « proverbe », qui se rattache à raviser, avèvi ka « aussitôt que », de ad istam vecem quod. Ils montrent que ami, anyī sont relativement nouveaux.

Au Pays-d'Enhaut, notre phénomène offre des conditions modifiées. De la dissertation inédite de M. Cornu: Lautlehre der Mundart des Pays-d'Enhaut (1874), j'extrais les exemples suivants: agèchī « agacer »; batèbī « batailler »; bètsī « bap-

¹ Le patois de Dompierre, p. 21.

tiser¹»; bèòī « bailler, donner»; konpènyi « compagnie»; fèri « [je] ferai»; malèdi « maladie»; mèfi « fatigué»; unpèts « empêché»; rèmīra « ramure»; travèòī « travailler»; tsèòi « chaloir»; chèòi « saillir, sortir». On voit que la règle y est maintenue plus pure, mais M. Cornu nous avertit que « nur alte Weiber, welche auch desswegen von den jungen Leuten verspottet werden, lassen diese Annäherung der Laute häufig hören». Il s'agit du patois de Cuves. M. Cornu a même recueilli des cas d'apophonie où l'action d'i s'étend à deux syllabes précédentes: mèlèdi, trèvèòī.

Quelques rares formes apophoniques se sont répandues au delà de leur domaine premier: on voit apparaître $krèts\bar{\imath}$ « cracher », à Blonay; rèvi ou $r\bar{\imath}vi$ « proverbe », se dit dans tout le canton de Vaud, mais Juste Olivier atteste que c'est un mot qui provient des Alpes vaudoises.

Notre petite loi phonétique rend compte des anomalies apparentes de certains vocables, qui, dans Bridel, ne figurent que sous des formes altérées; ainsi le rapport d'ennesi « jeune porc d'un an », avec annus devient clair, et béthi « diguer », apparaît comme simple variante du verbe bâtir.

L. GAUCHAT.

¹ C'est à tort que j'ai considéré comme suspecte cette forme dans ma Trilogie da la vie (Bulletin IX, p. 16).